

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2012**

**Présents :** MM. PALENGAT Philippe, MAGENDIE Michel, Mme CAPDEVIELLE Lucie, M. LADEVEZE Thierry, Mme MATRAS Mireille, MM. PICOURLAT Jean-Luc, IVANAJ Anton, CAZENAVE Pierre-Alexandre, Mme LARROUTUDE Marie, M. LEBLOND Didier

**Absents :** MM. MORGADO Patrick,

**Excusés :** M. ABADIE Joël qui donne procuration à M. MAGENDIE Michel, M. PORTALET Gabriel qui donne procuration à M. LADEVEZE Thierry, M. DE SOUSA Helder qui donne procuration à M. IVANAJ Anton

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUY-GABAS-SOUYE ET LEES : MODIFICATION DES STATUTS – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION.**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu de la communauté des communes des Luy-Gabas-Souye et Léés afin de se prononcer sur le changement de dénomination pour la Communauté de communes à savoir « **communauté de communes du Pays de Morlaàs** ».

Approuvé à l'unanimité

**PRISE EN CHARGE EXTENSION BASSE TENSION ROUTE DE SOUYE**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à la demande faite lors des dépôts de permis de construire de MM. ANORGA Philippe, CATHALOGNE Frédéric et PIZZOLORUSSO Tony, ainsi que pour le certificat d'urbanisme de M. LUQUETTE-BOY Jean-Marc, une extension du réseau basse tension EDF est nécessaire pour la réalisation de ces projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**DECIDE** l'extension du réseau EDF aérien pour un prix de 2 648,57 € dont la charge sera supportée par les bénéficiaires des autorisations d'urbanisme à savoir :

662,14 € pour M. ANORGA Philippe  
662,14 € pour M. CATHALOGNE Frédéric  
662,14 € pour M. LUQUETTE-BOY Jean-Marc  
662,14 € pour M. PIZZOLORUSSO Tony

Voté à l'unanimité

**DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET CAISSE DES ECOLES (Régularisation dépenses imprévues)**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à la demande de Monsieur le Préfet une décision modificative du budget doit être prise afin de régulariser l'article « dépenses imprévues » dont le montant prévisionnel est trop élevé.

022	Dépenses imprévues	- 1 950
60623	Alimentation	+ 950
6064	Fournitures administratives	+ 500
673	Titres annulés	+ 500

Voté à l'unanimité

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 50 minutes.